

Catherine SICART, *L'Aménagement touristique et ses nouveaux enjeux*

L'Harmattan, 2017, 184 pages

Vincent Vles

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/1418>

DOI : 10.4000/tourisme.1418

ISSN : 2492-7503

**Éditeur**

Éditions touristiques européennes

**Référence électronique**

Vincent Vles, « Catherine SICART, *L'Aménagement touristique et ses nouveaux enjeux* », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 13 | 2017, mis en ligne le 30 décembre 2017, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/1418> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tourisme.1418>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.



*Mondes du tourisme* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Catherine SICART, *L'Aménagement touristique et ses nouveaux enjeux*

L'Harmattan, 2017, 184 pages

Vincent Vles

---

## RÉFÉRENCE

Catherine SICART, *L'Aménagement touristique et ses nouveaux enjeux*, L'Harmattan, 2017, 184 pages

- 1 Deux décennies après les publications fondatrices sur la question de l'aménagement touristique, la promesse du titre laisse espérer au lecteur la découverte dans cet ouvrage de nouvelles fabriques de l'aménagement touristique. D'effeuillage en effeuillage, la promesse s'étirole bien vite et l'espoir déçoit. Le propos, pourtant, n'est pas inintéressant : il reprend en trois chapitres structurés les acquis de la discipline. Il débute par un éclairage géopolitique, puis résume les enjeux anciens de l'aménagement rural, montagnard et du littoral (synthèse pourtant partielle) et tente de dessiner l'empreinte que « l'industrie touristique » leur a laissée. Puis, il s'abîme dans un essai sans nouveauté, en chapitre 3, autour de la « station touristique ». Des apports nouveaux ? Plus que d'enjeux ou de nouveautés, ce sont les typologies qui font florès ici. Déception du lecteur qui attend d'un ouvrage tiré d'une thèse<sup>1</sup> (il s'agit du résumé de sa seconde partie) un éclairage sur un phénomène peu connu, une question irrésolue, ou, pour le moins, des paradigmes réexaminés à l'aune de nouveautés. Le titre « nouveaux enjeux », accolé à « aménagement touristique », s'il crée un intérêt éditorial certain, est mal servi, car le contenu apporte peu de connaissances et renouvelle peu les problématiques de la question. Il ne fait que reprendre l'ensemble des acquis scientifiques déjà publiés depuis un demi-siècle (sans en citer les sources, la plupart du temps).
- 2 Les idées, les concepts, les objectifs, les principes, les méthodes, les effets de l'aménagement touristique sont rarement référencés (notamment dans le chapitre 3

sur « la station »), les connaissances de ce qui pourrait alors passer pour un « manuel léger » pour les premiers cycles universitaires n'atteignent pas l'objectif éditorial : les affirmations y sont empilées sans ordre démonstratif ou explicatif détaillé. Les qualificatifs employés inquiètent parfois, portés par des jugements sans explication, à l'emporte-pièce : par exemple, que penser au détour d'un paragraphe sur le transport aérien d'une phrase telle que « *Emirates est en voie de devenir la meilleure compagnie au monde, selon le classement de l'agence en ligne eDreams, publié en janvier 2015* » (p. 61) ? Quelle valeur scientifique donne-t-on au terme « meilleure compagnie », quelles sont les méthodes ayant présidé à ce « classement », quelles sont ses conséquences éventuelles sur les « nouveaux enjeux de l'aménagement touristique » ? L'ouvrage semble ainsi constitué d'un empilement d'informations prélevées largement dans l'actualité des médias plus que dans les résultats de la recherche mondiale, nouveautés parfois largement dépassées lorsqu'il s'agit des politiques des « missions » françaises des années 1960 (réduites à leur simple expression, voire caricaturées) ou même lorsque la réforme du classement des stations de 2006 (la nouveauté de l'enjeu laissera le lecteur pensif) ne fait l'objet d'aucune comparaison internationale, pas plus que d'une évaluation fondée sur un argumentaire explicite. Le lecteur n'échappe pas aux catégories et aux typologies (des espaces, des territoires... tout cela est connu), rien dans le texte ne vient dire en quoi elles sont toujours opérantes (ou pas) aujourd'hui et à quels « nouveaux enjeux » elles sont confrontées. Pourtant, les publications de la communauté scientifique ont démontré depuis au moins une décennie que les trajectoires de l'aménagement sont soumises à une grande diversité de transformations en cours ; elles ont insisté sur le rôle de l'innovation, des transformations des rapports à la nature et à la culture dans leur évolution. Cette question a déjà mobilisé les chercheurs lorsque, entièrement tournés autour de la compréhension des sites aménagés pour le tourisme (Préau, 1968 ; Cumin, 1970 ; Perret, 1994 ; Knafou, 1978 ; Équipe MIT, 2002 à 2005 ; Vlès, 1996, 2006, 2016 ; George-Marcelpoil, Clivaz *et al.*, 2008, 2010, 2011 ; etc.). – comme leurs aînés scientifiques du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque la science n'était que classification, taxinomie, systématique, hiérarchie –, ils ont décrit un système dans lequel les lieux attractifs, les villes-champignons du littoral, les néovillages des campagnes ou les « archipels d'altitude » (Wozniak, 2006) connaissent des phases de création, d'extension, parfois même de désarmement obéissant à des trajectoires assez simples, quoique souvent « impensées », regroupées en quelques schémas dans lesquels le rôle de l'intensité capitaliste est déterminant. Ces résultats de recherches publiées, non abordés par l'ouvrage, montrent qu'il n'y a pas de dynamique-type selon ces « catégories » qui occupent une bonne part du propos ; la « typologie » de leur appartenance initiale ne semble plus le seul facteur de leur évolution, et encore moins avoir un impact déterminant sur leur avenir : la courbe de vie de la station ou du territoire n'est pas prédéterminée, même Madame Soleil y perdrait son latin. Le déterminisme catégoriel apporte peu d'explication sur l'apparition de phénomènes nouveaux – parfois insoupçonnés dans la post-modernité radicalisée (Olivier Rey, 2014) qui conditionne les facteurs d'avenir des stations et de l'aménagement touristique. Alors, qu'apporte cette publication à la connaissance des « nouveaux enjeux de l'aménagement touristique » ?

- 3 Consolons-nous, plusieurs lectures restent possibles.
- 4 1. Il y aura d'abord la lecture des néophytes, hypothétique public attiré par quelque mirage de l'aménagement (au moins par le titre au positionnement marketing avantageux), qui aura tôt fait de découvrir qu'on réduit l'intervention territoriale à

l'économie, souvent hôtelière ou parahôtelière, ce qu'elle n'est pas seulement, bien entendu. Quid des politiques publiques ou localisées, notamment dans les pays émergents ? L'ouvrage aborde moins l'économie que les statistiques macro-économiques : flux, investissements, emplois, croissance forment l'essentiel du dispositif descriptif du propos, qui interroge peu leurs causes, leurs résultats, leurs formes, leur nature... Les problématiques de l'aménagement des littoraux ne disent rien du retrait des côtes et des risques, de la « relocalisation » des activités engagée depuis quelques années presque partout dans le monde, de la montagne et des conséquences du changement climatique sur son activité touristique, des transformations des mondes urbains par les visites. Ces aspects ne sont qu'effleurés via quelques exemples régionaux parfois caricaturaux (les Pyrénées, par exemple, dont on comprend à force de récurrences que l'auteure y a quelques informations dans sa partie orientale) mis en exergue à peu de frais, mais sans analyse systématique (p. 29 et suivantes). Le risque est que le lecteur néophyte retienne que « ce qui est neuf » ne l'est pas et que le lointain pourrait être à l'image du proche.

- 5 2. Les apprentis chercheurs, pour leur part, y croiseront des perspectives d'approches interdisciplinaires peu abouties, comme ces pages assez banales sur les stations (connaissances de niveau licence) ou sur l'approche par les capacités de charge – très mal expliquée en termes scientifiques (p. 109, toujours sans la bibliographie qui permettrait au lecteur curieux d'approfondir son savoir). D'autres certitudes émergent sans l'apport de la preuve, ni flanquées d'une source fiable d'information : « *L'urbanisation s'avère source de déséquilibre paysager, environnemental, mais également économique, la fréquentation étant inversement proportionnelle à un marché immobilier en hausse* » (p. 113). La fréquentation inversement proportionnelle au marché immobilier ? Bigre, voici une nouvelle « loi » scientifique nécessitant un arsenal démonstratif d'ampleur qu'on ne trouvera pas. On aurait aimé que le propos soit agrémenté de courbes, de diagrammes, de faits vérifiés pour fonder ce principe (inconnu) de l'aménagement touristique, car il pourrait bien, pour le coup, lui porter un coup fatal... ou à la renommée de l'auteure, si elle n'y prend garde.
- 6 3. Les lecteurs spécialistes, enfin, gagneraient à passer leur chemin. Les tensions, les problématiques, les résultats nouveaux de travaux de recherche, récents, publiés en histoire, en géographie, en urbanisme, en sociologie, en sciences de gestion ne sont jamais cités et peu mobilisés pour alimenter le « nouveau » regard promis par le titre. Quel dommage que l'ouvrage publié ne reprenne que la seconde partie de la thèse : en termes de recherches, c'est dans la première partie qu'on aurait pu s'intéresser au regard qu'elle porte sur l'évolution des concepts. Regard neuf, mais incomplet, notamment sur ce qui fonde la recherche de l'équité spatiale ou le développement pour lequel l'aménagement touristique est un outil (l'est-il encore ?). Le spécialiste regrettera que cet ouvrage ne fasse pas état de travaux de l'auteure qui auraient apporté un renouvellement du regard scientifique en la matière vis-à-vis des canons académiques connus.
- 7 Qu'était-on en droit d'attendre d'un titre aussi prometteur et qui n'y figure point ? Pour le moins, deux apports majeurs que les recherches publiées ces dernières années en aménagement et urbanisme ont démontrés. D'abord, le poids considérable du changement climatique, du terrorisme, de l'impact sur l'aménagement touristique de la carte des risques, laquelle a subi, en quelques décennies, des reconfigurations importantes. Les dynamiques sanitaires, environnementales, technologiques,

sécuritaires esquissent des transformations qui portent aujourd'hui une critique aux modèles d'évaluation et de régulation, à la fabrique des scénarios et des visions du futur et renouvellent la créativité des sociétés locales. Ensuite, l'ouvrage n'aborde à aucun moment les pistes nouvelles de la transition touristique, entendue comme la transformation lente de la sphère sociale de la production et de la consommation touristiques mondiales. Partout, les recompositions socioculturelles et économiques induites s'accompagnent de tensions territoriales et de conflits entre tourisms et problématiques environnementales et patrimoniales. Or, la transition touristique, en tant que passage d'un état à un autre, à la fois par des actions d'adaptation d'une part (c'est-à-dire par les capacités d'ajustement des territoires aux changements environnementaux, voire une capacité à anticiper ces effets) et, d'autre part, les nouvelles formes de résilience (qui traduisent les résistances territoriales au changement, parfois issues de transformations majeures des systèmes sociaux et de production) auraient gagné à être abordées pour satisfaire, du point de vue scientifique, un titre prometteur. Hélas, la promesse est non tenue.

---

## NOTES

1. Catherine Sicart, *Essai de redéfinition du tourisme. Approche épistémologique et aménagement touristique du territoire*, thèse présentée le 24 novembre 2015 pour obtenir le grade de docteur de l'Université de Perpignan Via Domitia, 340 p.